JURA.CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
TRIBUNAL CANTONAL

AVOCATS JURA
ORDRE DES AVOCATS JURASSIENS

Les cours constitutionnelles en question·s

Symposium de droit constitutionnel à l'occasion des quarante ans de l'adoption de la Constitution jurassienne

16 novembre 2017, dès 9h30
Campus StrateJ, Delémont

La Constitution de la République et Canton du Jura a été adoptée le 20 mars 1977. Parmi les innovations qu'elle contient figure une Cour constitutionnelle dont les pouvoirs s'étendent au contrôle de la constitutionnalité des lois cantonales. Pour marquer ce 40ème anniversaire, le Tribunal cantonal, auquel est rattachée la Cour constitutionnelle, organise un symposium en collaboration avec l'Ordre des avocats.

Ce symposium réunira des orateurs d'horizons divers, notamment des professeurs d'université et des juges constitutionnels. Ils aborderont différentes questions juridiques, institutionnelles et politiques que soulèvent les cours constitutionnelles, notamment la problématique du dernier mot entre le juge et le peuple ou la primauté du droit international. La journée se terminera par une table ronde ouverte au public.

Date et lieu

La journée aura lieu au Campus StrateJ le jeudi 16 novembre 2017, dès 9h30.

Public cible

- praticiens du droit (avocats, juges et professeurs d'université)
- politiciens
- toute personne intéressée par la chose publique

Intervenants, notamment :

- Andreas Auer
  ancien professeur aux Universités de Genève et Zurich
- Maya Hertig Randall
  professeure à l'Université de Genève
- Pascal Mahon
  professeur à l'Université de Neuchâtel
- Florence Aubry Girardin
  juge fédérale
- Guisep Nay
  ancien président du Tribunal fédéral
- Claude Rouiller
  ancien président du Tribunal fédéral
- Yves Nidegger
  avocat et conseiller national
- Un·e représentant·e du Parlement jurassien

Davantage d'informations vous parviendront dans le courant du printemps.

Renseignements

Tribunal cantonal
Case postale 24
2900 Porrentruy
secr.tc@jura.ch
032 420 33 00